

Principes du CAD de l'OCDE en matière de coopération au développement pour un soutien pertinent et efficace aux médias et à l'environnement de l'information



L'évolution rapide du paysage de l'information exige un soutien renouvelé et accru aux médias et à l'environnement de l'information. [Les principes de l'OCDE sur l'aide aux médias publiés en 2014](#) encouragent le soutien à « l'indépendance éditoriale, la viabilité financière, la capacité professionnelle et une société civile vivante ». Dix ans plus tard, l'évolution des technologies de l'information, y compris l'intelligence artificielle, appelle une réponse plus stratégique, notamment une approche plus holistique et systémique des médias d'intérêt public, et la recherche d'un équilibre entre les tensions croissantes entre la lutte contre la désinformation et le respect de la liberté d'expression et de la construction de l'opinion.

Sur cette base, le réseau du Comité d'aide au développement (CAD) sur la gouvernance a approuvé [des principes mis à jour](#) sur la base d'un processus de consultation étendu et inclusif des membres du CAD, des observateurs et des organisations partenaires. Chaque principe est accompagné d'une liste indicative non exhaustive de moyens pratiques et concrets pour le mettre en œuvre. Le premier principe, « ne pas nuire aux médias d'intérêt public », est conçu comme une norme minimale que tous les fournisseurs de coopération au développement sont censés respecter. Les autres principes sont plus ambitieux et visent à servir de guide et d'inspiration aux fournisseurs de coopération au développement afin d'accroître la pertinence et l'efficacité de leur soutien.

Ces principes s'adressent aux 32 membres du CAD ainsi qu'aux fournisseurs de coopération au développement non membres du CAD, aux praticiens et aux organisations de soutien aux médias, aux médias locaux, aux gouvernements nationaux, aux parlements, aux partis politiques, aux décideurs internationaux, aux fondations privées et aux investisseurs, ainsi qu'à d'autres parties prenantes concernées par l'avenir des médias et du soutien aux médias.

L'application de ces principes sera contrôlée par le réseau du CAD sur la gouvernance sur la base des rapports semestriels volontaires des membres.

Les Principes

1

Adopter une perspective systémique globale.

2

Accroître le soutien aux médias d'intérêt public et à l'environnement de l'information pour renforcer la résilience démocratique.

3

Adopter une perspective globale du système.

Ce principe vise à renforcer les normes démocratiques, les droits de l'homme, la liberté des médias et l'intégrité de l'information, tout en évitant de porter préjudice aux acteurs locaux et en préservant l'indépendance éditoriale. La sensibilité au genre et l'égalité dans le contenu des médias sont prioritaires.

Le maintien de normes journalistiques élevées, la garantie de la sécurité des bénéficiaires et le partenariat avec des organisations réputées sont essentiels dans les interventions de développement.

Si l'on considère les informations d'intérêt public comme un bien public, et si l'on tient compte des besoins accrus dans le contexte des défis et des crises

démocratiques, il est justifié d'accroître le soutien financier aux médias et à l'environnement de l'information. Un soutien plus important et de meilleure qualité est demandé pour les pays confrontés à des crises multiples, y compris l'intégration de l'aide aux médias dans les efforts plus larges de développement, d'aide humanitaire et de consolidation de la paix, y compris les mesures de sécurité pour les journalistes.

Les partenaires de développement doivent prendre en compte les aspects juridiques, politiques, économiques, sexospécifiques, technologiques et sociaux de l'environnement de l'information. Une analyse détaillée du contexte de chaque pays est cruciale. Des stratégies à long terme sont nécessaires pour innover dans les modèles d'entreprise, soutenir les médias d'intérêt public et lutter contre la désinformation. Il convient de relier les infrastructures aux initiatives en faveur de l'intégrité et de collaborer avec les plateformes numériques afin de garantir l'accès à des informations fiables sans restreindre la liberté d'expression.

**5**

Renforcer le leadership local et la prise en charge.

Ce principe encourage à s'appuyer sur des pratiques réussies, à impliquer les acteurs locaux à toutes les étapes du développement des politiques et des programmes, et à adapter l'assistance aux contextes individuels. Les réponses doivent être fondées sur des preuves, motivées par la demande et donner la priorité à l'intérêt public.

Les principes de diversité, d'égalité et d'inclusion doivent guider les interventions, y compris le soutien direct aux partenaires locaux et régionaux.

L'augmentation d'un financement flexible et pluriannuel améliore l'accessibilité, l'efficacité et la durabilité.

**6**

Améliorer la coordination de l'aide au secteur des médias et de l'information.

Améliorer la coordination des donateurs par la collaboration nationale et mondiale, impliquant toutes les parties prenantes, et garantir la responsabilité est vital. Il est important de considérer le financement pour la coordination entre les acteurs des médias d'intérêt public et les parties prenantes de l'environnement de l'information. Rationaliser les exigences administratives pour réduire les coûts de transaction est crucial. Les efforts diplomatiques pour protéger la liberté des médias devraient s'aligner sur le soutien de l'APD.

**7**

Investir dans la connaissance, la recherche et l'apprentissage.

Tirer parti de l'expérience pratique et des résultats de recherche est essentiel pour un diagnostic éclairé et la conception de programmes. Explorer des chemins variés vers la durabilité des médias, embrasser les tendances numériques et les cadres réglementaires est crucial. Suivre le rythme de la technologie, partager des stratégies pour lutter contre la désinformation et la diffusion des connaissances, en particulier dans l'éducation journalistique, est crucial. Développer des indicateurs pour analyser efficacement les écosystèmes d'information nationaux est nécessaire.

Pour en savoir plus

L'intégralité des principes de coopération au développement sur le soutien pertinent et efficace aux médias et à l'environnement de l'information peut être consultée sur le site :

<https://doi.org/10.1787/76d82856-en>

Contact: DCD.GovNet@oecd.org

